



Dossier de presse

Collectif Stop au gaz de schiste* en Franche Comté

* Sous la dénomination générique « Gaz de schiste » sont inclus tous les hydrocarbures liquides ou gazeux situés en profondeur de moins 2 000 m à 4 000 m (huiles, pétrole).

Vous trouverez dans ce dossier une présentation générale de la problématique des gaz de schiste ainsi que ce que propose le collectif citoyen de Franche-Comté.

Les huiles et gaz de schistes

Que sont-ils ?

Le gaz de schiste est une forme de gaz naturel extrait à partir de terrains schisteux profonds.

L'huile de schiste ou pétrole de schiste provient de la transformation de la matière organique en hydrocarbure liquide, piégé dans la roche-mère.

Comment sont-ils extraits des sous-sols ?

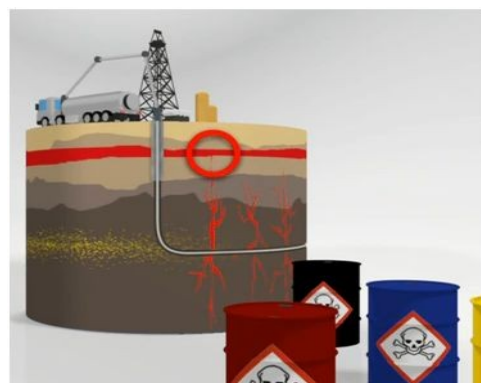
1 - Avant l'exploitation, le périmètre du puits est transformé pour sa construction et son accès :

- Création de routes et de parkings aux abords des puits de forage pour les centaines de camions apportant l'eau, les produits et récupérant les hydrocarbures.
- Construction de la plateforme de forage avec l'aplanissement des terrains : destruction des roches, des haies, pelouses sèches, pâturages, destruction de fait des biotopes et donc de la flore, faune locales, des ruisseaux, rivières et différents plans d'eau.
- Mise en place de bassins de récupération des eaux toxiques
- Construction de citernes de récupération des hydrocarbures

2 - La fracturation hydraulique

La « fracturation hydraulique » est la dislocation ciblée de formations géologiques peu perméables par le moyen de l'injection sous très haute pression d'un fluide destiné à fissurer et micro-fissurer la roche. Cette fracturation peut être pratiquée à grande profondeur (à plus de 1 km, voire à plus de 4 km dans le cas du gaz de schiste), et à partir de puits verticaux, inclinés ou horizontaux.

Elle utilise des milliers de mètres cubes d'eau additionnée d'environ 600 produits chimiques ainsi que des sables divers.



Que sont ces produits injectés dans l'eau sous pression ?

- Du sable de granulométrie adaptée, qui va s'insinuer dans les micro-fractures et empêcher qu'elles se referment
- Des biocides destinés à réduire la prolifération bactérienne dans le fluide et dans le puits
- Des lubrifiants favorisant la pénétration du sable dans les micro-fractures
- Des détergents qui augmentent la désorption du gaz et donc la productivité des puits.

Parmi eux on trouve des produits chimiques par centaines reconnus comme hautement toxiques.

Exemples : Chlorures de sodium, Radium (Ra 226), Radon (Rn 222), Thorium (Th 232), Uranium (U 235), Mercure (Hg), Plomb (Pb), Arsenic (As), Benzène, Toluène, Ethylbenzène, Xylènes, Acétone...



Sur le site de Chesapeake Energy, empoisonnement mortel de 19 bovins, par du liquide de fracturation

Contexte global

- De son histoire, jamais le monde n'avait recraché autant de CO₂ dans l'atmosphère. Du coup, l'espoir de contenir le réchauffement climatique dans la limite d'une augmentation de 2°C s'éloigne peu à peu. 30,6 gigatonnes émis en 2010 c'est 1,6 gigatonne de plus qu'en 2009!

C'est clairement la combustion des énergies fossiles qui occasionne le plus d'émissions. Parmi celles-ci, le charbon pèse pour 44% des émissions, le pétrole 36% et le gaz naturel 20%, souligne l'Agence Internationale de l'Energie.

La production de ces gaz et huiles de schiste par fracturation hydraulique émet autant de gaz à effet de serre que la production de charbon par le dégagement constant de méthane, les résultats de la fracturation étant aléatoires, la perte est quasi aussi importante que la récupération.

- Les réserves d'eau des nappes phréatiques sont très basses dans toute la région, pas assez de pluies printanières depuis plusieurs années.

Les permis dans la région

- Arrêté du 2 juillet 2007 accordant un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de Lons-le-Saunier » à la société European Gas Limited. Surface : 528 kilomètres carrés
- Arrêté du 20 août 2010 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Permis de Pontarlier », à la société Celtique Energie Petroleum SARL. 1 470 km².
- Arrêté du 4 mars 2008 accordant un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis des Moussières » à la société Celtique Energie Petroleum Limited. 3 269 Km².
- Arrêté de juillet 2007 accordant un permis exclusif de recherches d'hydrocarbures liquides ou gazeux dit « Permis de Lons-le-Saunier » à la société European Gas Limited. Surface : 528 kilomètres carrés

gazeux dit « permis de Bourg en Bresse – Valempoulière » accordé à Europa Gas Limited. 3 795 km².

- Arrêté du 28 mai 2009 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, dit « Permis de Gex » aux sociétés Egdon Resources (New Ventures) Ltd, Eagle Energy Ltd et Nautical Petroleum Plc. 932 km².

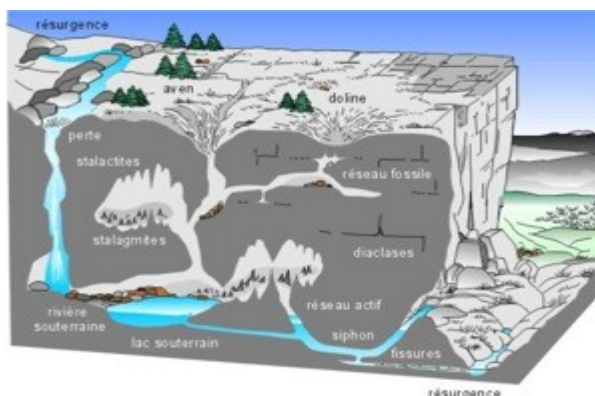
Les permis sont délivrés pour 5 ans, 2 fois renouvelables.

La loi récemment votée au Sénat ne les abroge pas. Et les permis d'exploration à titre scientifique, c'est à dire des essais qui nécessitent la pratique de la même technologie sont autorisés.

Spécificités régionales

Les permis d'exploration sont situés sur des zones karstiques. Les karsts: un réseau hydrographique essentiellement souterrain, un sous-sol creusé de nombreuses cavités : pertes et résurgences de cours d'eau, grottes et gouffres... Donc un réseau hydrogéologique très interconnecté, présentant de sérieux risques de contamination chimique avec répercussion sur l'ensemble du massif jurassien.

Les stations d'épuration de la région ne sont pas préparées ni suffisantes pour traiter une telle chimie, si tant est que cela soit possible car les produits trop volatiles comme les benzènes ne peuvent être traités. Il est à craindre que les tonnes d'eaux usées et toxiques qui remontent après forage soient définitivement impropres à tout utilisations ultérieure et déferlent dans la nature.



Le Collectif

Fondé en Mars 2011, le Collectif Stop au Gaz de Schiste! réunit un ensemble de citoyens sans étiquettes particulières alertés sur ce que ces expériences américaines et canadiennes nous enseignent sur ces forages d'hydrocarbures non-conventionnels, ce mouvement citoyen est soutenu par diverses associations et organisations mais reste citoyen avant tout.

Ce collectif a plusieurs types d'activités:

- La recherche d'informations expliquant les modes de production de ces nouvelles ressources en énergie fossiles carbonées conventionnelles et non conventionnelles
- La recherche d'informations scientifiques montrant les impacts des procédés d'exploitation de ces énergies basées sur les données des exploitations déjà en cours depuis 10 ans aux Etats-Unis et au Canada (santé des humains, perte de biodiversité avec la mort d'espèces diverses d'animaux, pollution des sous-sols des bassins d'eau potable, des cours d'eau et des nappes phréatiques...)
- La recherche d'informations et d'expériences démontrant que notre mode de vie aliéné à ces énergies fossiles n'est pas inéluctable
- La restitution de ces recherches auprès de nos concitoyens par des débats, interventions publiques, publications de documents
- Une étude constante de la législation encadrant ces permis et les techniques de forage
- Une veille permanente, vigilance, afin d'informer les Franc-Comtois de l'avancée ou du recul des permis d'exploration et d'exploitation dans la région
- Une étude approfondie du terrain en partenariat avec des géologues ou hydro-géologues
- La mise en commun de nos travaux avec les collectifs régionaux inscrits dans la coordination nationale
- L'étude approfondie du code minier qui a été transformé en amont afin de pouvoir valider ces permis et permettre ces forages particuliers

Les recherches d'alternatives

Certains s'emploient à chercher des solutions énergétiques propres et surtout pensent à la sortie de l'ère du pétrole en s'appuyant sur la sobriété énergétique (régulation des éclairages nocturnes, isolation des bâtiments, arrêt des enseignes allumées toute la nuit dans des zones non passantes, remplacement des appareils énergivores par des appareils de classe A +++ etc...), ou en proposant des alternatives par le biais d'énergies renouvelables, pendant que d'autres cherchent à s'enrichir en repartant dans le tout pétrole et gaz avec des solutions polluantes voire mortelles. Les gisements conventionnels sont en passe d'être épuisés, les pétroliers visent donc les sables bitumineux et les gaziers les gaz de schiste.

Les pétroliers comptent en baril, nous en péril ! Ils comptent en dollars, nous en bien vivre!

Conclusion

Cette année 2011 pourrait être un signal d'alarme fort au vu de la sécheresse qui sévit et la restriction en eau à venir. Alors que nous savons par les expériences américaines et canadiennes que les exploitations de ses hydrocarbures de roche mère demandent des quantités astronomiques d'eau additionnées de centaines de produits chimiques, Il est absolument suicidaire d'hypothéquer notre avenir en sacrifiant nos réserves d'eau.

Des problèmes à long terme de pollution (Terreautage) sont à craindre avec ces techniques et ils perdureront dans l'environnement bien après les exploitations.

Alors que des arrêtés préfectoraux demandent aux agriculteurs et citoyens de modérer leur consommation, les pétroliers et gaziers auraient-ils le droit de puiser des tonnes d'eau dans nos nappes phréatiques déjà trop basses?

Devons-nous laisser sacrifier notre air et surtout notre eau pour le seul profit de quelques magnats du pétrole et du gaz? Les galettes de pétrole sont-elles préférables aux vins jurassiens de grande renommée, aux comtés ou aux morbiers ? Nos lacs et nos rivières seront-ils plus attractifs avec des nappes d'huiles et de l'arsenic ? Nos forêts seront-elles plus hospitalières en terrains vagues ?

Allons-nous laisser d'autres régions du monde être dévastées par ces forages pour importer du gaz ?

Si vous pensez qu'il est grand temps de se préparer à une vie après le pétrole, rejoignez-nous, plus nous serons nombreux plus nos enfants auront la chance de connaître à leur tour ce que nous avons connu : une terre riche et variée pour des productions saines et diversifiées.

Contacts et Liens utiles

Pour approfondir les questions : rendez-vous sur notre site internet : nogazaranfc.com

Différents contacts :

Laurence Neyrat, 39 et 25 pour les interventions publiques et nos actions en général.

Franck Sudan, 39 sur la question des d'alternatives.

Sarah Waligorski, 39 au sujet des veilles citoyennes.

Pour contacter ces personnes, avoir le contact de référents d'organisations ou pour toute autre question : gazdeschiste.franche.comte@gmail.com

Pour des questions urgentes : **06 77 07 68 07**

Lien pour approfondir vos connaissances sur cette problématique : <http://owni.fr/> le média le plus exhaustif sur la question. Taper « gaz de schiste » dans la barre « rechercher ».

Carte de tous les permis par le ministère :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/france_tm_01_2011.pdf

Le film Gasland en français, première et seconde partie sur YouTube : taper « Gasland 2 parties, canal + ».

